Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée professionnel Vincent De Paul - Classe préparatoire aux études supérieures - Arts

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.
Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.
Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée professionnel Vincent De Paul - Classe préparatoire aux études supérieures - Arts (34923)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 15%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée professionnel Vincent De Paul - Classe préparatoire aux études supérieures - Arts (34923)	Jury par défaut	Tous les candidats	24	109	109	109	21

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée professionnel Vincent De Paul - Classe préparatoire aux études supérieures - Arts (34923)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	86	86	86	14	66,7 %
			Masculin	23	23	23	7	33,3 %
			Total	**109**	**109**	**109**	**21**	**100 %**

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée professionnel Vincent De Paul - Classe préparatoire aux études supérieures - Arts (34923)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	22	22	22	6	37,5 %
				AB	24	24	24	5	31,3 %
				B	23	23	23	3	18,8 %
				TB	11	11	11	2	12,5 %
				Total	**80**	**80**	**80**	**16**	**100 %**
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	1	1	1	0	
				Sans mention	5	5	5	0	
				AB	5	5	5	0	
				B	2	2	2	0	
				Total	**13**	**13**	**13**	**0**	
			Baccalauréat Professionnel	B	3	3	3	1	100 %
				TB	5	5	5	0	0 %
				Total	**8**	**8**	**8**	**1**	**100 %**

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	5	5	5	2	66,7 %
				AB	1	1	1	1	33,3 %
				Total	**6**	**6**	**6**	**3**	**100 %**
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	1	1	1	1	100 %
				B	1	1	1	0	0 %
				Total	**2**	**2**	**2**	**1**	**100 %**

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée professionnel Vincent De Paul - Classe préparatoire aux études supérieures - Arts (34923)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	83	83	83	14	66,7 %
			En réorientation	10	10	10	2	9,5 %
			Non scolarisés	11	11	11	2	9,5 %
			Scolarité étrangère	4	4	4	3	14,3 %
			Autres	1	1	1	0	0 %
			Total	**109**	**109**	**109**	**21**	**100 %**

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée professionnel Vincent De Paul - Classe préparatoire aux études supérieures - Arts (34923)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*				
		Baccalauréat Technologique	*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*				
		Baccalauréat Professionnel	*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité
À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Niveau dans les disciplines du tronc commun, les enseignements de spécialité et les éventuelles options	Moyennes disciplinaires ainsi que les appréciations. En particulier les notes de français, histoire-géographie, philosophie, anglais et des éventuelles options artistiques (ou matières équivalentes pour les formations techniques ou technologiques et professionnelles)	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthodologie de travail, l'autonomie ainsi que la régularité dans le travail fourni	L'ensemble des appréciations portées sur les bulletins et sur le livret scolaire.	Très important
	Communiquer à l'oral et à l'écrit	Appréciations portées sur les bulletins. Ouverture au monde, ouverture sur les autres et au dialogue	Essentiel
Savoir-être	Aptitudes à l'écoute et au dialogue lors d'un entretien	Ouverture au monde, ouverture sur les autres et au dialogue	Très important
	Travail en équipe	Appréciations de l'équipe pédagogique mettant en avant ce critère.	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Connaissance des débouchés et des exigences de la formation	Projet personnel, dossier envoyé, lettre de motivation	Essentiel
Engagements, activités et centres d’ intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement et activités artistiques	Investissement et implication personnelle dans le domaine de l'art et des pratiques artistiques (cinéma, danse, littérature, musique, théâtre), tout projet valorisé ou reconnu par l'établissement d'origine.	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Arts du Cirque Spécialité (EDS)
- Arts Plastiques Spécialité (EDS)
- Cinéma-Audiovisuel Spécialité (EDS)
- Danse Spécialité (EDS)
- Histoire des Arts Spécialité (EDS)
- Humanités, Littérature et Philosophie (EDS)

Série STD2A

- Analyse et méthodes en design (EDS)
- Conception et création en design et métiers d'art (EDS)
- Désign et métiers d'art (EDS)

Série STI2D

- Architecture et construction (EDS)

Série S2TMD

- Culture et sciences chorégraphiques (EDS)
- Culture et sciences musicale (EDS)
- Culture et sciences théâtrale (EDS)
- Economie, droit et environnement du spectacle vivant (EDS)
- Pratique chorégraphiques (EDS)
- Pratique musicale (EDS)
- Pratique théâtrale (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Les candidatures éliminées sont celles qui ne respectent pas le cahier des charges : présence d'une lettre de motivation, d'un dossier et d'un projet personnel.

Les modalités d’examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

Les candidatures sont analysées par les enseignants de la formation dans le cadre d’une CEV (commission d'examen des vœux) constituée principalement de professeurs d'arts plastiques.
Les dossiers ont été sélectionnés selon les modalités suivantes :

- Motivations du candidat.
- Qualité du dossier présenté, de la démarche artistique et méthodique du book.
- Profil en lien avec la spécialité de la classe préparatoire.

La commission n'a pas vocation à évaluer les aspects techniques du candidat, mais plutôt le potentiel créatif, et, a retenu la mise en valeur dans les dossiers des capacités de travail en autonomie et en équipe.

La commission s'est basée sur :

- La complétude du dossier
- L'ensemble des notes du candidat sur les années de première et terminale
- Une étude des appréciations de l'équipe pédagogique et du chef d'établissement
- La fiche « Avenir » dont le projet de formation motivé
- L'avis du conseil de classe et des professeurs principaux sur la poursuite d'études (méthode de travail, autonomie, engagement, esprit d'initiative...)
- L'avis du chef d'établissement sur la capacité du candidat à réussir dans la formation demandée

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n’a été mis en œuvre par la commission d’examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Il faut bien se renseigner sur les objectifs de la formation, fournir un dossier complet voire exhaustif.

Signature :
FRANCOIS PINEDE,
Chef d'établissement de l'établissement Lycée professionnel Vincent De Paul